

## Avis public de révision de la liste électorale

**Date du scrutin : 22 septembre 2024**  
**District numéro 2 Du Pont-Noir**

Par cet avis public, Me Alexandra Quenneville, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs du district numéro 2 Du Pont-Noir :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la Ville le 22 août 2024. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
  - Le jour du scrutin, vous avez 18 ans accomplis ;
  - Le 18 juin 2024 :
    - vous aviez la citoyenneté canadienne ;
    - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle ;
    - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années.
  - De plus, vous deviez, le 18 juin 2024, remplir l'une des deux conditions suivantes :
    - avoir votre domicile dans le district numéro 2 Du Pont-Noir, depuis au moins six mois, au Québec ;
    - depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé dans le district numéro 2 Du Pont-Noir.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans le district numéro 2 Du Pont-Noir, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous :

**HOTEL DE VILLE D'OTTERBURN PARK**  
601, chemin Ozias-Leduc, Otterburn Park

**Jours**

**Heures**

Mardi le 3 septembre 2024

de 13h30 à 17h30

Mardi le 3 septembre 2024

de 19h à 22h

Jeudi le 5 septembre 2024

de 10h à 13h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée dans le district numéro 2 Du Pont-Noir doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

**Me Alexandra Quenneville**  
**Présidente d'élection**  
601 chemin Ozias-Leduc  
Otterburn Park (Québec), J3H 2M6  
450 536-0303 poste 300

**DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 27 AOÛT 2024**  
Me Alexandra Quenneville, présidente d'élection

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION**

Je, soussignée, présidente d'élection de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 27 août 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Alexandra Quenneville,  
Présidente d'élection